

L'éducation musicale dès la maternelle

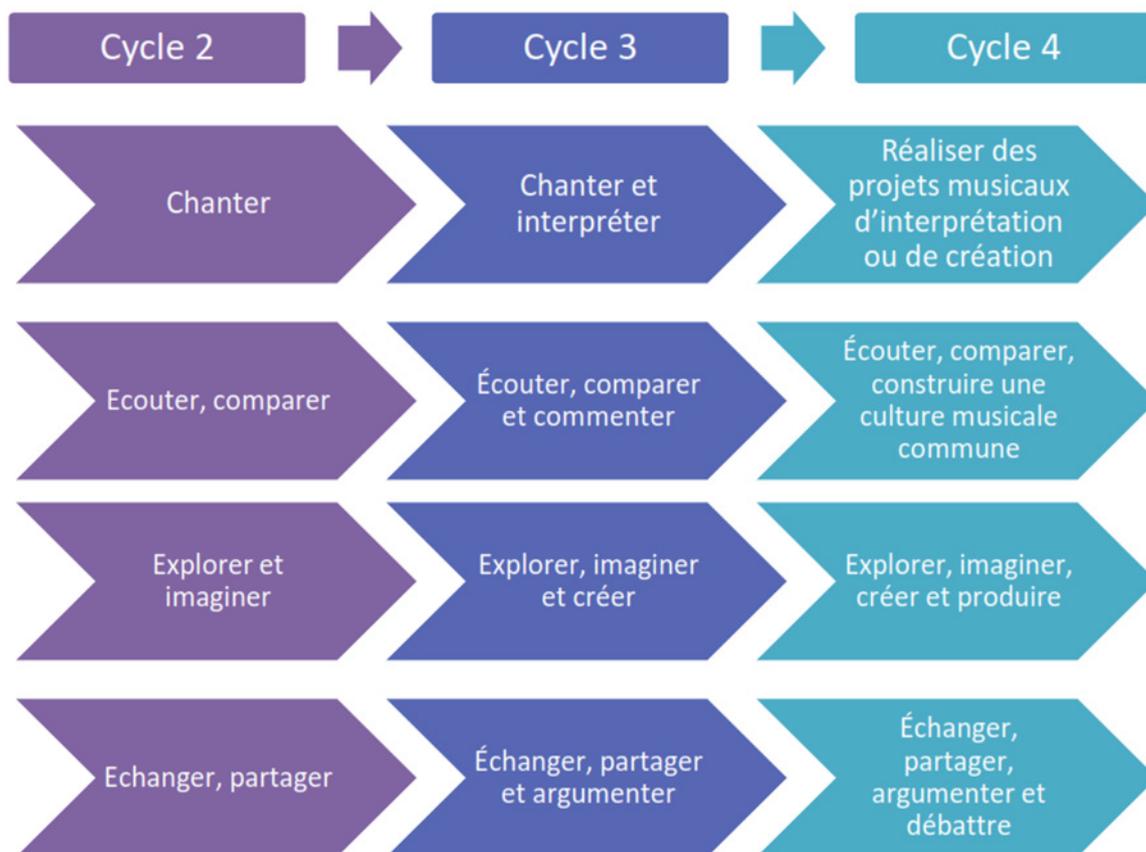
Si l'enfant découvre et apprivoise le sonore et la musique dès sa naissance, dès qu'il est scolarisé en maternelle cette dimension de sa relation au Monde est cultivée, développée et mobilisée. Les cinq domaines d'apprentissage qui structurent le cycle 1 en témoignent :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

Si le troisième domaine concerne explicitement les « activités artistiques », les quatre autres les interpellent volontiers. La musique est un langage, certes non verbal, mais permettant de communiquer émotion et expression ; sa dimension rythmique sollicite le mouvement du corps ; l'organisation de l'immatérialité du sonore suppose de développer des outils pour comprendre ou prévoir une réalisation ; enfin les musiques sont des témoins privilégiés des traditions culturelles comme des histoires qui les ont forgées.

L'éducation musicale aux cycles 2, 3 et 4 (école, collège)

L'enseignement de l'éducation musicale à proprement parler intervient dès le début du cycle 2 et se poursuit tout au long de la scolarité obligatoire (cycles 2, 3 & 4). Les objectifs d'apprentissage visent le développement de quatre ensembles de compétences dont les formulations gagnent peu à peu en ambition tout en s'appliquant à des situations progressivement plus complexes et/ou visant des réalisations plus ambitieuses.



Retrouvez éducol sur



Ces compétences relèvent de deux ordres complémentaires. Les deux premiers champs concernent spécifiquement l'éducation musicale : l'un développe les capacités des élèves à pratiquer la musique, à mobiliser un langage non verbal pour exprimer leur singularité dans un cadre collectif ; l'autre développe les capacités auditives appliquées à des contextes musicaux diversifiés et permet de poser des repères esthétiques qui peu à peu organisent une culture musicale et artistique.

Les deux autres champs poursuivent une ambition plus large dépassant le strict cadre de la musique et des arts. Au départ de situations musicales (de production ou de perception), ils visent des compétences transversales, sociales et comportementales dont le développement rayonne bien au-delà des enjeux propres à l'éducation musicale. De l'exploration à la création, de l'échange au débat se trouvent réunies des perspectives éducatives qui à elles seules peuvent justifier la place particulière d'une éducation musicale dans un parcours de formation générale.

Ainsi pourrions-nous considérer que les deux premiers champs visent une éducation à la musique lorsque les deux suivants mobilisent la musique pour l'éducation globale de l'élève : éducation à l'art et éducation par l'art. Mais cette dernière formulation reste bien entendu réductrice, ces compétences socio-comportementales irriguant en permanence le développement de deux autres.

L'éducation musicale au lycée

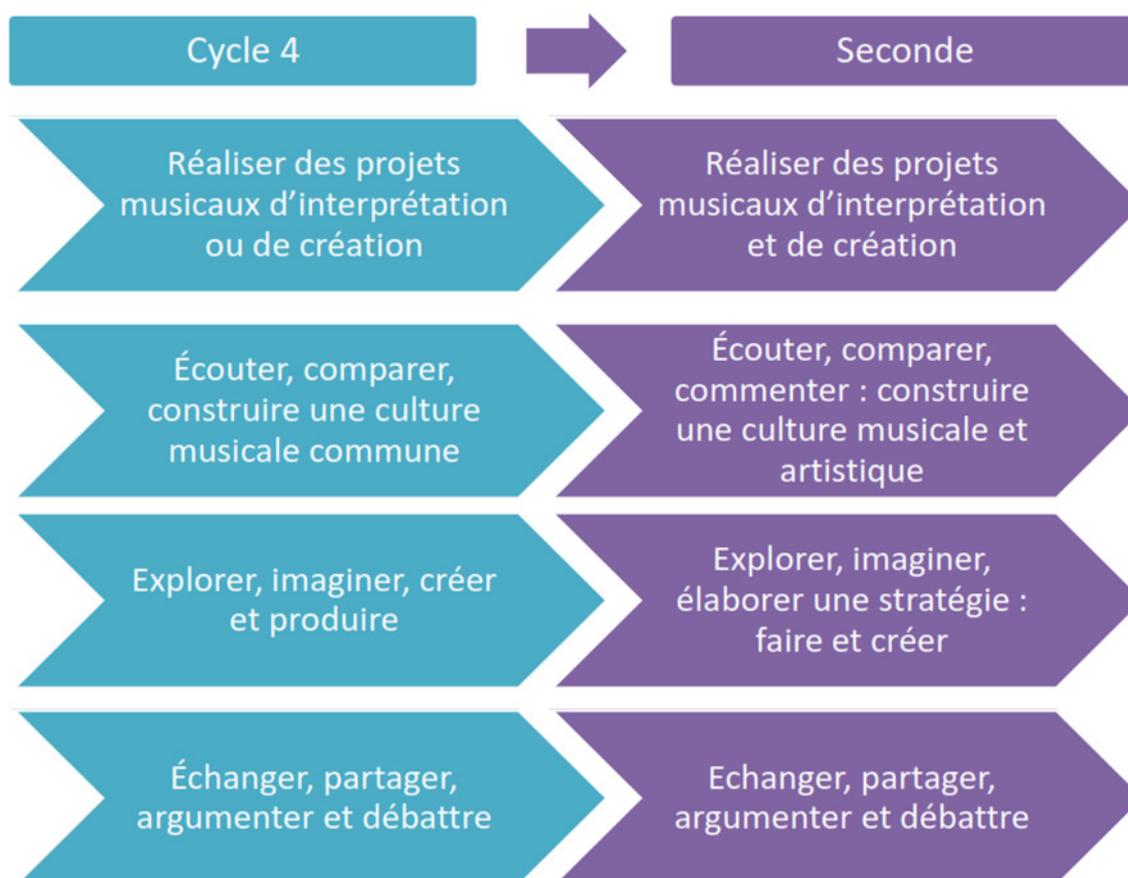
Les élèves qui font le choix de suivre un enseignement musical au lycée (qu'il s'agisse de l'enseignement optionnel dès la seconde puis les deux années suivantes et/ou de l'enseignement de spécialité en cycle terminal) ont construit une envie et une motivation sur la base de ce long cheminement en éducation musicale présenté précédemment. L'enseignement doit alors répondre à leurs attentes et veiller à s'inscrire dans la continuité du travail mené les années précédentes. C'est dans cet esprit que les programmes de musique/éducation musicale au lycée reprennent la structuration des cycles précédents et l'enrichissent de nouvelles ambitions.

Retrouvez éduscol sur



La classe de seconde

À quelques nuances près, les champs de compétences travaillés en classe de seconde reprennent explicitement ceux qui organisaient le cycle 4.



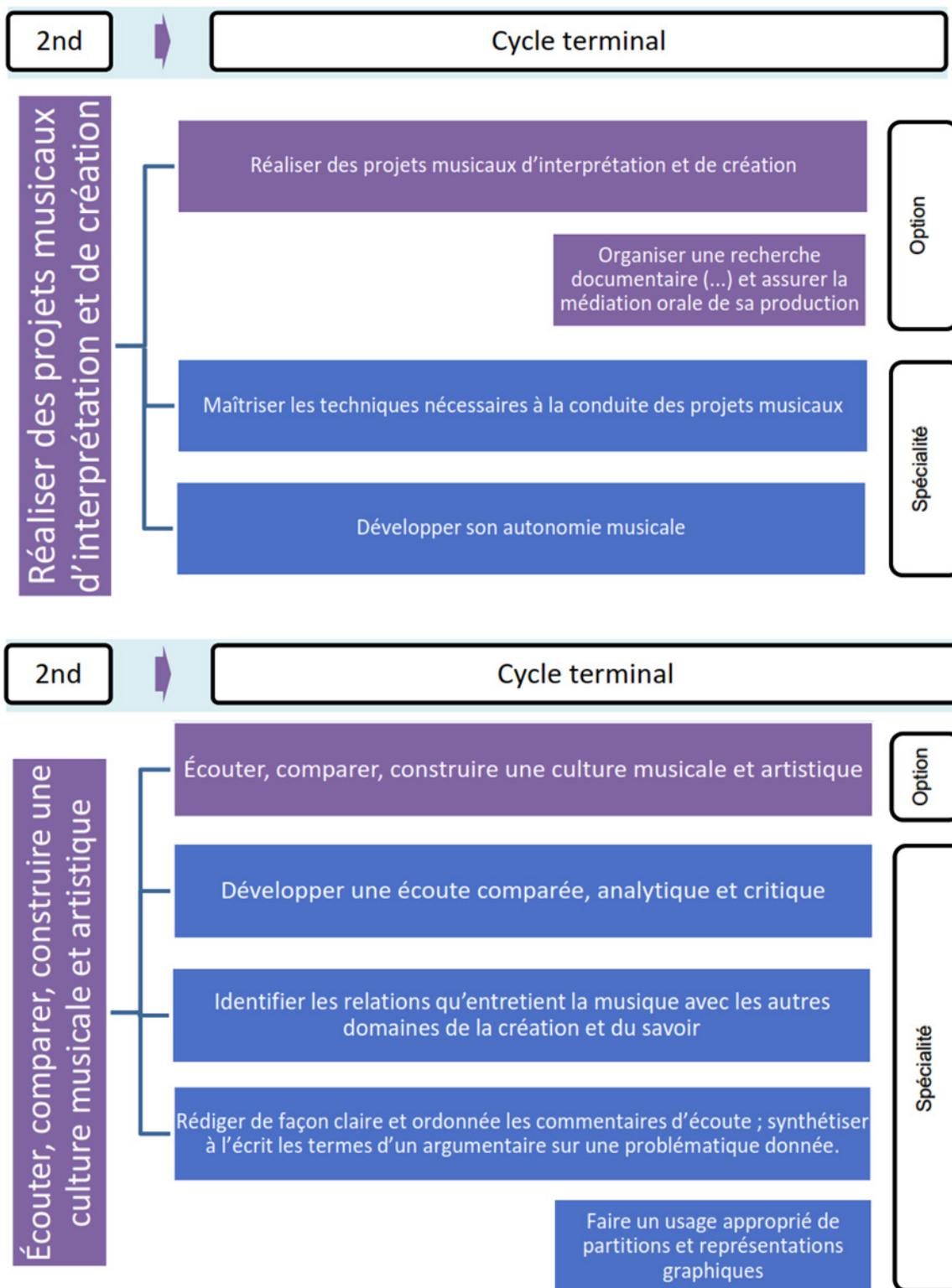
On note cependant que l'enrichissement de la formulation des compétences travaillées résonne avec une nouvelle maturité des élèves, maturité qui les amène notamment à décider de suivre cet enseignement en classe de seconde. Ainsi en est-il de la culture qui embrasse à ce niveau explicitement la musique et les arts, ou encore de la création musicale – sous toutes ses formes – qui est le fruit d'une stratégie pensée, réfléchi et davantage autonome, identifiant les étapes à franchir et les moyens à mobiliser pour parvenir à ses fins.

Retrouvez éducol sur



Le cycle terminal

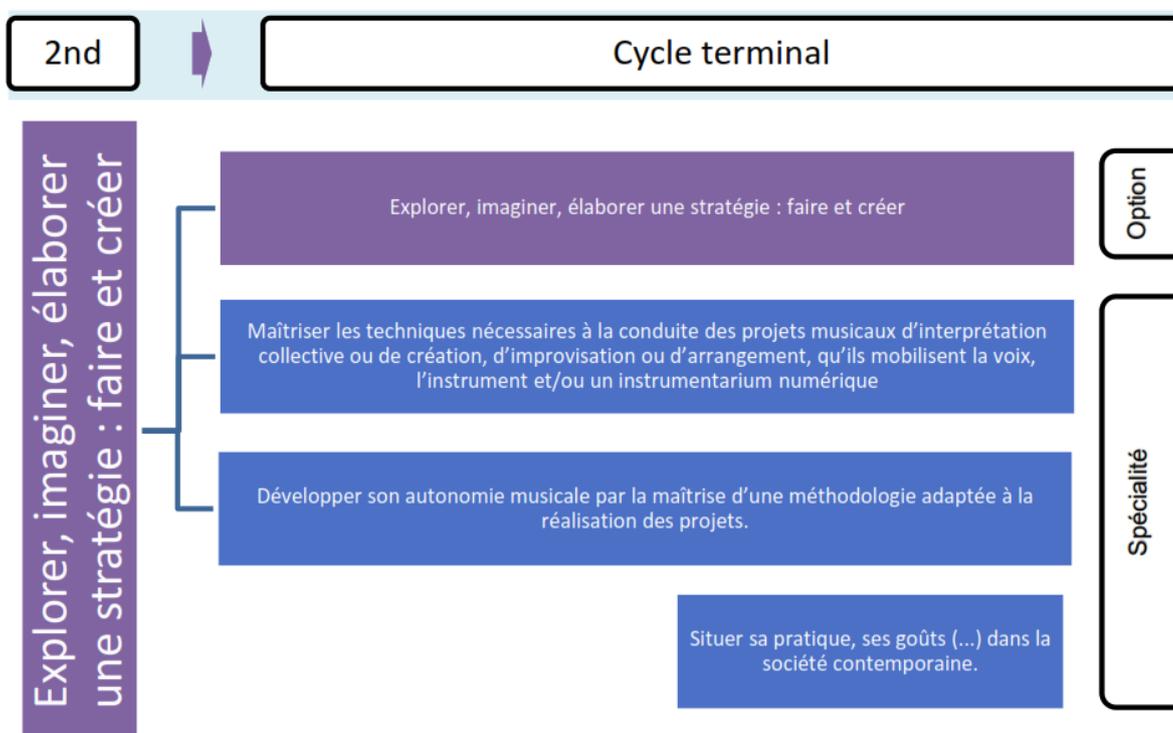
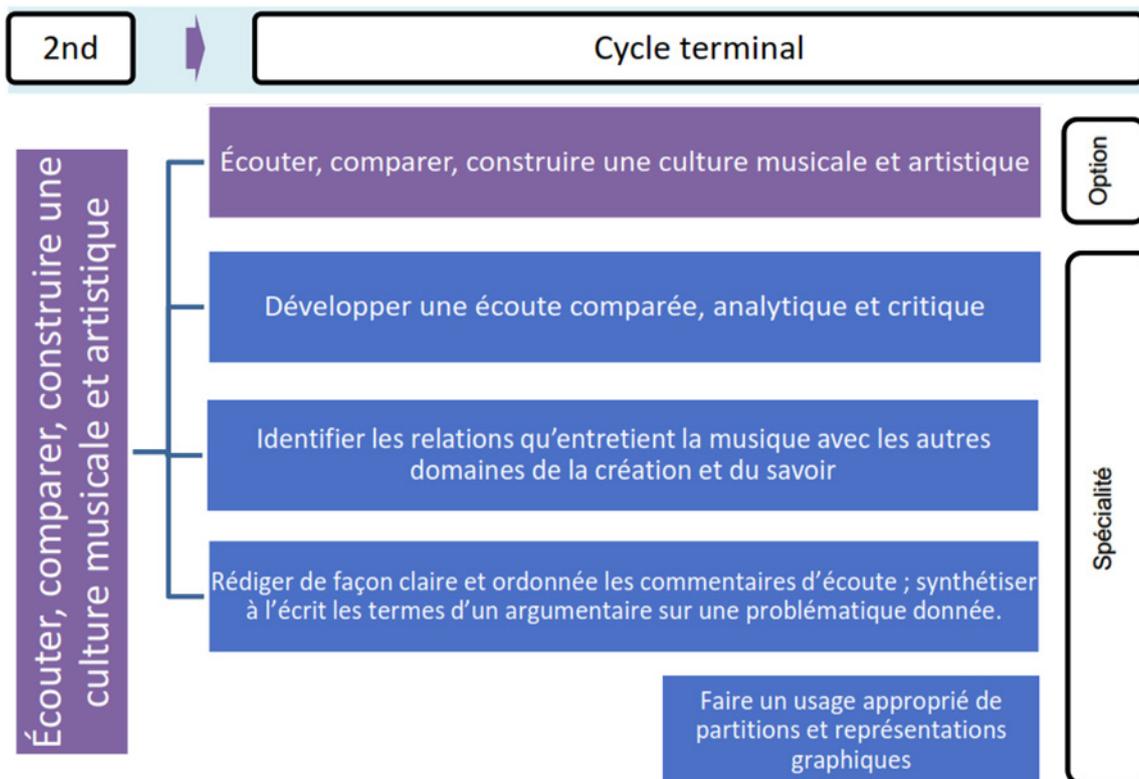
Au cycle terminal, au-delà de la diversité des parcours en éducation musicale suivis par les élèves¹, les différents enseignements musicaux dispensés entretiennent des liens non seulement étroits entre eux mais inscrits dans la continuité des apprentissages construits les années précédentes. Les schémas ci-dessous résument, au départ de chaque champ de compétences de la classe de seconde, les filiations et spécificités des différents enseignements en cycle terminal.



Retrouvez eduscol sur

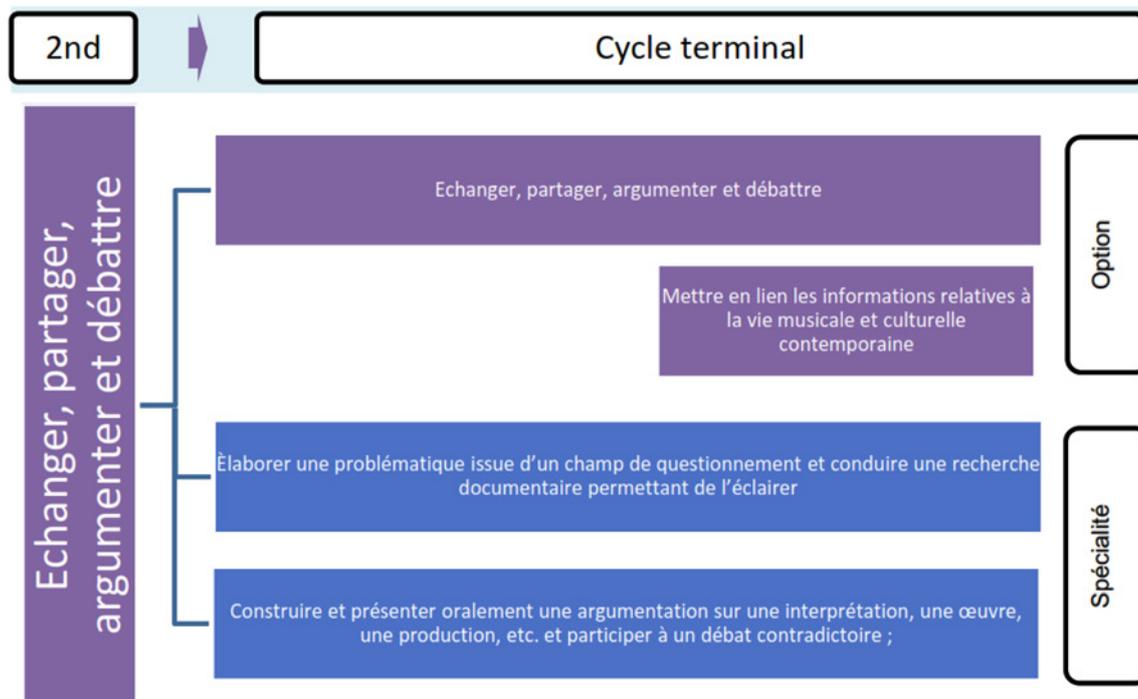


1. Certains peuvent suivre l'enseignement optionnel seul, d'autres la spécialité seule. D'autres encore peuvent cumuler les deux enseignements.



Retrouvez éduscol sur





L'apprentissage du questionnement, autre vecteur de continuité

Si la création artistique expose la sensibilité singulière d'un artiste dans un contexte donné, elle interpelle également celle de chaque auditeur ou spectateur. Cette relation sensible et immédiate à la création est un atout pour l'éducation musicale. Si la légitimité individuelle de chaque sensibilité est indiscutable – au sens propre –, les raisons qui la fondent sont toujours à explorer et à identifier. L'éducation musicale au collège puis au lycée conduit les élèves sur ce chemin, celui qui tout en laissant parler sa sensibilité sait en tirer parti pour interroger la portée d'une œuvre, sur soi et sur le Monde, ses enjeux, ce qu'elle nous dit d'hier et ce qu'elle nous apprend d'aujourd'hui et de demain.

C'est dans cet esprit que les programmes des cycles 3 et 4 engagent les élèves à développer cette attitude : au cycle 3, les élèves « découvrent peu à peu que le goût est une notion relative et, dépassant progressivement leur seule immédiate émotion, développe leur esprit critique en exprimant des avis personnels » ; au cycle 4 « L'éducation musicale conduit les élèves vers une approche autonome et critique du monde sonore et musical contemporain. Elle veille parallèlement à inscrire les musiques étudiées dans une histoire et une géographie jalonnées de repères culturels. »

Les enseignements proposés au lycée s'inscrivent dans la continuité de ces apprentissages et présentant des champs de questionnement déclinés en perspectives ou thématiques à disposition du professeur. Chacune d'entre elles, si elle suppose d'apporter quelques connaissances nécessaires aux élèves pour en apprécier l'intérêt et la pertinence, est aussi potentiellement au fondement de recherches, d'échanges, de débats argumentés qui, au départ des nombreuses questions posées, forgent une maturité intellectuelle et musicale donnant sens à la pratique musicale investie par chaque élève comme aux savoirs qu'elle lui permet de construire.

Retrouvez eduscol sur



La musique ne s'arrête pas en sortant de l'école, du collège ou du lycée

Dès la maternelle mais *a fortiori* pour les élèves qui, au lycée, choisissent de poursuivre leur formation musicale, la musique existe bien au-delà du cadre scolaire. C'est un domaine investi de diverses façons, que ce soit par l'écoute, la pratique ou la création, dans un cadre individuel ou collectif, en autodidacte ou en établissement spécialisé, etc. Ces évidences sont d'autant plus importantes à prendre en compte au lycée que, ayant choisi de suivre un enseignement musical, les élèves sont en attente d'une pédagogie (contenus, situations) qui résonnent avec leurs préoccupations musicales. Pour cette raison, les programmes, au-delà du choix des perspectives et thématiques issues des champs de questionnement, ouvrent un grand nombre de possibilités de mises en œuvre qu'il revient au professeur de dessiner et d'adapter sans cesse aux attentes et besoins de ses élèves. Cette diversité de déclinaisons pédagogiques est rendue possible par la permanence de l'horizon de formation visant le développement continu de grandes compétences structurantes. Et ceci est d'autant plus évident pour les élèves que celles-ci sont investies tout au long de la scolarité, depuis le début du collège sinon dès l'école élémentaire.

Retrouvez éduscol sur

